

Nouveautés 2022 sur Net-entreprises

Le périmètre couvert par la Déclaration Sociale Nominative (DSN) continue de s'étendre avec en 2022 :

- La généralisation de son usage par la Fonction publique ; l'ensemble des agents soit 5,6 millions de personnes seront désormais déclarés en DSN ;
- L'entrée des entreprises et administrations de Mayotte en DSN;
- La prise en compte des cotisations et droits sur le champ des Caisses de congés payés du BTP, de la manutention et du transport en DSN. Les premières déclarations aux caisses via la DSN seront donc celles portant sur le mois de janvier, exigibles au 5 ou au 15 février. Une déclaration nominative annuelle restera nécessaire en avril 2022 afin de fournir à la caisse un état récapitulatif complet de l'ensemble de la campagne démarrée le 1^{er} avril 2021. Sur le BTP, ce sont 200 000 entreprises représentant 1,2 million de salariés qui vont bénéficier de cette extension;
- La prise en compte des temps partiels thérapeutiques dans le périmètre des arrêts de travail et qui se fera à partir des DSN mensuelles.

La croissance du numérique sur le champ de la protection sociale se poursuit également avec :

- Cette année une innovation importante concernant le remplacement de l'envoi des lettres recommandées par une notification électronique AT/MP sur Net-entreprises pour toutes les entreprises;
- La transmission automatisée des effectifs généraux et OETH (obligation d'emploi des travailleurs handicapés) calculés par l'Urssaf et la MSA via Net-entreprises pour une intégration directe dans les SI des entreprises.

La trajectoire 2025, feuille de route de Net-entreprises pour les trois années à venir, vient en outre d'être approuvée par le CA du GIP-MDS. Toutes les parties prenantes se sont mobilisées : les entreprises, cabinets et éditeurs de logiciel de paie qui alimentent les procédures, les organismes et administrations qui utilisent les données délivrées et les équipes qui œuvrent de bout-en-bout à la construction de ces solutions.

2021, une année charnière pour la finalisation du périmètre de la DSN et la simplification des démarches pour les entreprises

- Dans le cadre de leur entrée en DSN, la préparation et l'accompagnement des trois versants de la Fonction publique (Fonction publique d'Etat, Fonction publique hospitalière et Fonction publique territoriale) se sont poursuivis tout au long de 2021. Plus de 13 000 participants ont suivi les 48 webinaires live dédiés à la DSN pour la Fonction publique;
- Le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS), qui pilote Net-entreprises, et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) ont renouvelé leur partenariat et leur engagement mutuel à la digitalisation et à la simplification des formalités déclaratives ;
- Net-entreprises a mis en place de nouveaux services destinés à simplifier les démarches des entreprises et mieux protéger les droits des salariés :
 - Signalement des contrats courts en DSN;
 - o Contributions expatriés et intermittents du spectacle en DSN;
 - o Intégration des gens de mer en DSN;
 - Déclaration des congés de proche aidant ;
 - Facilitation de la transmission des informations en cas de mutation d'un salarié au sein d'un même groupe;
 - Transmission machine to machine du bordereau de paiement des indemnités journalières (BPIJ) pour consulter facilement et rapidement le détail des règlements effectués par l'Assurance maladie sur le compte de l'employeur;
 - Récupération immédiate du taux de prélèvement à la source à appliquer dès l'arrivée d'un nouveau salarié dans l'entreprise.

La DSN en chiffres à date :

- Près de 24 millions de salariés ou agents sont désormais déclarés en DSN chaque mois;
- 2,4 millions de DSN sont déposées chaque mois.

Contact presse

GIP-MDS <u>Marie-Amélie</u> <u>Roguet</u> 07 86 28 97 90

Bona fidé
Pierre Marié
06 09 46 88 93

À propos de Net-entreprises

<u>Net-entreprises</u> permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée, dont la Déclaration Sociale Nominative (DSN). Référence pour la réalisation et le règlement des formalités déclaratives sociales, Net-entreprises est aujourd'hui une plateforme de services facilitant les échanges numériques avec les entreprises.

Le collectif GIP-MDS (groupement d'intérêt public – modernisation des déclarations sociales) est maître d'ouvrage opérationnel de Net-entreprises. Fort de ce succès (3 millions de déclarants inscrits, plus de 38 millions de télédéclarations et consultations par an), le GIP-MDS s'est vu confié la mise en place de la Déclaration Sociale Nominative et du prélèvement à la source (PAS).

Créé en 2000 par les organismes de protection sociale qui mutualisent moyens et expertises pour dématérialiser les déclarations sociales, le GIP-MDS (Groupement d'Intérêt Public Modernisation des Déclarations Sociales) regroupe les organismes de protection sociale (Urssaf Caisse Nationale, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux : UCF CIBTP, CNBF, CAVIMAC, CRPCEN, CAMIEG, ENIM), des organismes de prévoyance collective (CTIP, FFA, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales (CPME, MEDEF, UNAPL, U2P), des syndicats de salariés CFDT, CGT, CGT-FO, les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables). La Caisse des Dépôts (CDC) et les trois caisses de retraites de la Fonction publique (RAFP, IRCANTEC et CNRACL) ont rejoint le collectif en 2020 pour permettre aux organismes publics de bénéficier des services de Net-entreprises.